

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 16 novembre 2015 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Michel Croteau, Maire
- Monsieur Clément Gignac, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- Madame Vivian Viviers, directrice générale
- Madame Roxane Ouellet, inspectrice municipale

ABSENTS:

- Madame Sylviane Cloutier, conseillère
- Madame Diane Guérard, conseillère
- Monsieur Claude Tessier, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2015;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Rapport de la directrice générale;
8. Demande de dérogation mineure pour le 377 Chemin Thomas-Maher;
9. Promesse d'achat des terrains de la Fabrique Ste-Catherine;
10. Club Nautique St-Louis;
11. Chalet municipal;
12. Suivi du Comité consultatif de l'Environnement;
13. Suivi du Comité consultatif d'Urbanisme;
14. Avis de motion, présentation du budget 2016;
15. Avis de motion, compensation sur les biens fonds non imposables;
16. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil;
17. Autres sujets :
 - a)
18. Période de questions
19. Levée de la séance.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

1.- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il faudrait ajouter deux points soit:

- a) Triathlon Duchesnay;
- b) Sécurité publique.

CA-083-2015 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que préparé par la secrétaire-trésorière, en y ajoutant toutefois les deux points mentionnés ci-dessus.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2015

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2015

CA-084-2015 Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 octobre 2015 est adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois d'octobre 2015;
- Conciliation bancaire au 31 octobre 2015;
- Rapport budgétaire pour le mois d'octobre 2015.

CA-085-2015 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de septembre 2015 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de novembre 2015.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

CA-086-2015 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspectrice municipale

Mme Roxane Ouellet dépose le rapport du mois d'octobre 2015.

En ce qui concerne la revégétalisation, elle précise que 24 propriétés ont des lacunes dont 10 sont non conformes et sans permis. Des lettres seront transmises à ces personnes pour qu'ils s'engagent par écrit à le faire parce que les entrepreneurs paysagistes n'ont pas eu le temps de compléter faute de plants dans les centres horticoles.

CA-087-2015 Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil prend acte du rapport du mois d'octobre déposé par l'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers fait lecture de la correspondance reçue aux membres du Conseil. Elle leur remet également le Programme de formation de la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2016.

CA-088-2015 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil prend acte de la correspondance reçue et demande à Mme Viviers d'en faire le suivi.

ADOPTÉ

8. Demande de dérogation mineure pour le 377 chemin Thomas-Maher

ATTENDU QU'un avis public à cet effet a été publié dans le journal Le Courrier de Portneuf, le 29 octobre 2015;

ATTENDU QU'aucune personne intéressée n'a manifesté d'opposition à cette demande;

CA-089-2015 Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil accepte la demande de dérogation mineure au 377, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph soit:

- permettre la construction d'une résidence qui ne respecterait pas l'écart maximal de un (1) mètre, en plus ou en moins, à la moyenne des marges avant des bâtiments principaux

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

situés sur les terrains adjacents, tel que requis par les dispositions de l'article 52 du *Règlement de zonage 2013-229*;

- et autorise la secrétaire-trésorière à émettre un certificat de conformité en ce sens.

ADOPTÉ

9.- Promesse d'achat des terrains de la Fabrique Ste-Catherine

Mme Viviers soumet aux membres du conseil un document de promesse de vente préparé par la Fabrique Ste-Catherine.

CA-090-2015 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'autoriser la directrice générale à signer avec le Maire et les deux représentants de la Fabrique, la promesse de vente reçue de la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Catherine pour les deux terrains adjacents à la Chapelle St-Louis.

ADOPTÉ

10.- Club Nautique St-Louis

Mme Viviers explique qu'elle n'a reçu à ce jour qu'une seule lettre d'intérêt des cinq firmes d'architectes contactées. Ce point est reporté à la prochaine séance.

11.- Chalet municipal

CA-091-2015 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce Conseil donne mandat à la firme Raymond Robitaille Excavation inc. pour la démolition du chalet municipal (anciennement chalet du curé) voisin du Club Nautique St-Louis, suivant la soumission déposée au Conseil municipal.

ADOPTÉ

12.- Suivi du Comité consultatif d'Environnement.

M. Claude Lessard mentionne qu'il a reçu une invitation de la CBJC qui veut remettre sur pied le Comité de concertation du bassin versant. Il ajoute que le CCE travaille actuellement sur la question de réduire l'apport de sédiments au lac par une meilleure gestion de l'eau de pluie.

13.- Suivi du Comité consultatif d'Urbanisme

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil.

14.- Avis de motion, présentation du budget 2016.

CA-092-2015 - AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Clément Gignac qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour adopter les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2016, fixer le taux de la taxe foncière, fixer

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

également la date de l'envoi des comptes de taxes ainsi que la date du paiement des versements sur lesdits comptes de taxes.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

15.- Avis de motion, compensation sur les biens fonds non imposables

CA-093-2015 - AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Clément Gignac qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour imposer au cours de l'année 2016 une compensation sur les biens fonds non-imposables sur le territoire de la municipalité.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

16.- Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

Mme Viviers a transmis à tous les membres du Conseil un formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires et elle demande que ce document soit complété, signé et remis au plus tard à la prochaine séance du Conseil, tel que le stipule la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, à l'article 357.

17.- Autres sujets

a) Triathlon Duchesnay

M. Michel Croteau explique aux personnes présentes la rencontre avec les organisateurs du Triathlon Duchesnay, édition 2016, qui désirent tenir leur activité sur une partie du territoire de notre municipalité. La période de la longue fin de semaine de la Fête du Travail ne convient pas. Après discussion, il est convenu de reporter ce point à la prochaine réunion afin de consulter et d'étudier soigneusement la demande.

b) Sécurité publique

Le Maire, M. Michel Croteau explique sa démarche auprès de la S.Q. pour avoir un cadet à l'emploi de la Ville pour tout l'été comme patrouille nautique pour faire respecter les bouées et informer les plaisanciers. La S.Q. s'est montrée intéressée et nous reviendra là-dessus

18.- Période de questions

Aucune question n'est posée.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

19.- Levée de la séance

CA-094-2015 Sur proposition de M. Jacques Tessier, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h30.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Jacques Tessier
Maire suppléant